

Communiqué de presse ■ Bordeaux, le 2 juin 2015



## Mise à disposition du Document de Référence 2014

Bordeaux, le 2 juin 2015

**Europlasma SA, industriel français spécialisé dans la conception et l'exploitation de solutions plasma destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux**, annonce avoir déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son Document de Référence 2014, sous le numéro D.15-557.

Ce document en version française est disponible dans les conditions réglementaires. Il peut être consulté sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et dans la section « Actionnaires & Investisseurs », rubrique « Information réglementée » du site internet de la société ([www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)).

### A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)

### Contact

Anne BORDERES – Relations Actionnaires & Investisseurs

Tel: + 33 (0) 556 497 000 - [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)